



| | |
|--------------------------|----|
| Nombre de membres élus : | 07 |
| Membres en fonction : | 07 |
| Membres présents : | 05 |

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 2 avril 2015 Séance du 9 avril 2015**
Sous la présidence de M. ZIEGLER Serge.

Présents : MM. COMTE Denis, - NOYE Patrick - MARCHAL Damase - MASSEY Damien -

Absente excusée: Mme HUMBERT Catherine avec procuration à M. MARCHAL Damase.

Absent non-excuse : M. MORQUE Olivier

**Objet : Travaux d'aménagement du chemin rural, croisement RD89B-Ecluse n°13.
Lot unique.**

M. NOYE Patrick, concerné par les travaux, ne participe ni au débat, ni au vote.

Le président informe qu'en novembre 2013, il a déposé une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la réalisation des travaux d'aménagement auprès de M. Le Député Alain Marty. Par lettre du 16 janvier 2015, il informait le Président d'un accord de subvention d'un montant de 5 000 €.

Le président met au vote la réalisation des travaux suite à cet accord de subvention.

Après délibération, les membres du bureau de l'Association Foncière ont voté à bulletin secret.

Le résultat est le suivant :

Votants : 4 + 1 procuration - Exprimés : 5 - Pour : 3 - Contre : 1 Nul : 1.

Le bureau :

=> confirme la réalisation des travaux à l'entreprise SCRE d'HERANGE pour un montant HT de 18 161,00 € soit TTC 21 720,56 €,

=> autorise le Président à signer les papiers afférents au marché public.

Pour copie conforme.

Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président


Serge ZIEGLER





Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 05

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 2 avril 2015 Séance du 9 avril 2015**
Sous la présidence de M. ZIEGLER Serge.

Présents : MM. COMTE Denis, - NOYE Patrick - - MARCHAL Damase - MASSEY Damien -

Absente excusée: Mme HUMBERT Catherine avec procuration à M. MARCHAL Damase.

Absent non-excuse : M. MORQUE Olivier

Objet : Vote du budget 2015.

Vu les montants proposés par M. le Président, pour l'exécution du budget de l'exercice 2015, et après délibération, le Bureau directeur, avec 6 voix pour (5 + 1 procuration),

➤ vote ainsi le Budget 2015 :

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Crédits votés 2015 | 47 640,33 | 26 220,00 | 17 116.67 | 40 147,39 |
| Restes à réaliser | | | 26 963.96 | 5 000,00 |
| Réserves (1068) | | | | |
| Résultat reporté | | 21 420,33 | | 10 047,29 |
| | | | | |
| Totaux | 47 640,33 | 47 640,33 | 44 080,63 | 55 194,68 |

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président
Serge ZIEGLER



Arrondissement de CHATEAU-SALINS

AFRLDEL2015.7.1



Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 05

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 2 avril 2015 Séance du 9 avril 2015
Sous la présidence de M.COMTE Denis,**

Présents : MM. - NOYE Patrick - ZIEGLER Serge - MARCHAL Damase - MASSEY Damien -

Absente excusée: Mme HUMBERT Catherine avec procuration à M. MARCHAL Damase.

Absent non-excuse : M. MORQUE Olivier

Objet : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2014

Vu l'absence du Vice-Président, le Bureau désigne le membre le plus âgé, M. Denis COMTE pour présider la séance.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que M. ZIEGLER Serge, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2014, les finances de l'Association Foncière de Remembrement de Lagarde en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

M. ZIEGLER Serge, Président, ne participe pas au vote.

Procédant au règlement définitif du budget de 2014, donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| Libellés | Investissement | | Fonctionnement | | Totalité | |
|-----------------------------|------------------|-------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
| | Dépenses ou | Recettes ou | Dépenses ou | Recettes ou | Dépenses ou | Recettes ou |
| | Déficit | Excédent | Déficit | Excédent | Déficit | Excédent |
| Résultats reportés | 19 952,71 | 0,00 | 0,00 | 1 883,06 | 19 952,71 | 1 883,06 |
| Opération de l'exercice | 16 916,67 | 46 916,67 | 6 484,18 | 26 022,05 | | |
| Résultats de clôture | | 30 000,00 | 0,00 | 19 537,27 | | |
| Restes à réaliser | 26 963,96 | 5 000,00 | | | | |
| Résultats définitifs | 10 047,29 | 0,00 | 0,00 | 21 420,33 | 10 047,29 | 21 420,33 |

- > Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- > Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- > déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- > Vote et arrête, avec 5 voix pour (4 + 1 procuration), les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président
Serge ZIEGLER





Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 05

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
conv. du 2 avril 2015 Séance du 9 avril 2015
Sous la présidence de M.COMTE Denis,**

Présents : MM. - NOYE Patrick - ZIEGLER Serge - MARCHAL Damase - MASSEY Damien

Absente excusée: Mme HUMBERT Catherine avec procuration à M. MARCHAL Damase.

Absent non-excuse : M. MORQUE Olivier

Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014,
constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

| | Résultat | Virement à la | Résultat de | Restes à | Solde des | Chiffres à prendre |
|-------|------------|----------------|-----------------|-----------|-------------------|---------------------------|
| | CA 2013 | section fonct. | l'exercice 2014 | réaliser | restes à réaliser | en compte pour |
| | | | | | | l'affectation de résultat |
| | | | | Dépenses | 21 963.96 | |
| INVES | -19 952,71 | | 30 000,00 | 26 963.96 | | |
| | | | | Recettes | | |
| | | | | 5 000 | | |
| FONCT | 1 883,06 | | 19 537,27 | | | 21 420,33 |

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le bureau décide d'affecter le résultat comme suit :

| Excédent global au 31/12/2014 | 21 420,33 |
|--|------------------|
| Affectation obligatoire : | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/108) | 0,00 |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (C/1068) | 0,00 |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 21 420,33 |
| Total affecté au C/1068 | 0,00 |
| DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014 | |
| Déficit à reporter (ligne 002) | 0,00 |

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président
Serge ZIEGLER

